



ASSOCIATION SCOLAIRE

SAINT-RÉMY

# COMMENT S'INSCRIRE ?

## ÉCOLE-COLLÈGES-LYCÉE

1<sup>ère</sup> étape :  
Préalable

- ✉ Contacter l'établissement pour recevoir un **dossier de demande d'inscription**. Le retourner complété avec les pièces demandées. A réception, vous serez contactés par les services administratifs pour un rendez-vous avec la Direction de l'établissement.

2<sup>ème</sup> étape :  
Rencontre

- ✉ Vous présenter avec l'enfant concerné au **rendez-vous fixé avec la direction** de l'établissement. Cette rencontre est essentielle pour pouvoir valider ou non l'inscription.

3<sup>ème</sup> étape :  
Validation

- ✉ Pour **valider l'inscription**, renvoyer :
  - la fiche d'inscription définitive, remplie et signée,
  - l'avis de passage dans la classe demandée (fin d'année),
  - l'exeat ou certificat de radiation (à demander à l'établissement d'origine en fin d'année),
  - les appréciations trimestrielles éventuellement manquantes,
  - toute autre pièce qui sera précisée lors de l'entretien.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée... à compter des congés de la Toussaint pour la rentrée suivante.

## POST-BAC

Suivre la procédure PARCOURSUP en vous connectant sur le site <https://www.parcoursup.fr/>

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat : [secretariatstremy@asstremy.fr](mailto:secretariatstremy@asstremy.fr) 03.23.53.20.62